

La Noble Confrérie des Olifants du Bas-Lac en Pays de Neuchâtel

GRAND CONSEIL DU VENDREDI 17 AVRIL 2020

Prévu à la Salle de l'Union, Société philanthropique suisse, Cercle de la Côte à Corcelles-Cormondrèche

Monsieur Le Grand Maître du Grand Conseil,
Chers amis, Consoeurs et Confrères d'Honneur, Confrères et Compagnons,

A cause de la pandémie de Covid-19, l'assemblée générale de notre Confrérie n'a pas pu avoir lieu le 17 avril 2020 comme prévu. Le Chapitre a ainsi décidé de suivre l'ordonnance du Conseil fédéral du 16 mars 2020 et de proposer aux membres de la Confrérie d'exercer leur droit de vote par correspondance.

Le Chapitre

Votre Chapitre a continué son travail habituel lors des douze séances annuelles. Aucune mutation n'est à signaler par rapport à l'exercice précédent. Un grand merci à tous pour leur engagement jour après jour, mois après mois, pour la bonne marche de notre Confrérie. Notre Grand Maître de la Table Christian Perrin a souhaité démissionner de sa charge après plus de trente ans de bons et loyaux services. Nous profitons ici, de le remercier pour sa disponibilité et ses compétences mises au service de notre Confrérie. Encore merci Christian !

Effectif

Au 31 décembre 2019, l'effectif total de notre Confrérie se composait comme suit :

- 168 Compagnons et Confrères porteurs de robes (2018 : 171)
- 55 Compagnes et Compagnons d'Honneur (2018 : 58)
- 49 Consoeurs et Confrères d'Honneur (2018 : 51)

Soit au total 272 personnes.

Le Collège du Vin

Charnière centrale de notre Confrérie, le Collège du vin est dirigé avec professionnalisme depuis de nombreuses années par notre Grand Echanson et œnologue Daniel Hügli. Comme de coutume, plusieurs dégustations, riches en découvertes, ont été organisées chez nos Confrères et Compagnons viticulteurs et encaveurs du vignoble neuchâtelois.

Le Collège des Cuistanciers

Notre groupe de gastronomes, se réunit périodiquement à Corcelles-Cormondrèche dans les locaux appartenant à la société Philanthropique « L'Union » où ils ont tout loisir de

La Noble Confrérie des Olifants du Bas-Lac en Pays de Neuchâtel

concocter dans d'excellentes conditions leurs plats préférés. Nous profitons, ici, de les remercier chaleureusement pour le repas qu'ils organisent, chaque année, pour le Chapitre.

LES PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'ANNEE

Frairie de Printemps, samedi 30 mars 2019

Le lieu retenu pour notre traditionnelle Frairie de Printemps fut le Restaurant des 6 Communes à Môtiers.

Huit nouveaux compagnons étaient réunis au Restaurant des 6 Communes à Môtiers dès 10 heures pour participer aux épreuves viniques qui traditionnellement ouvrent la Frairie de Printemps ; les impétrants du jour étaient les suivants :

- François Moser, Hauterive
- Diego Vuillomenet, Borex
- Frédéric Troiano, Peseux
- Laurent Pasinato, Peseux
- Alexis Moreno, Pully
- Claudio Bellocco, Fleurier
- Denis Werner, Pully
- Stefano Maglie, Peseux

La proclamation des résultats incomba à notre Grand Echanson et oenologue Daniel Hügli, lequel annonça que tous les impétrants avaient réussi les sévères et exigeantes épreuves viniques avec succès.

La Dînée fut à la hauteur de l'événement avec des mets forts intéressants (relevons l'entrecôte de cochon heureux de l'ami Joël) et des vins dont la réputation n'est plus à faire.

Le menu proposé par le Chapitre et exécuté par la Cheffe Madame Marianne Rohrer et ses brigades fut servi aux convives présents, soit septante-deux personnes, sous la direction de Monsieur Pierre-Alain Rohrer.

Assemblée de la Fédération Suisse des Confréries Bachiques et Gastronomiques samedi 13 avril 2019 à l'Hôtel de Ville à Delémont.

C'est dans la salle du Conseil général de l'Hôtel de Ville de Delémont que les représentants des Confréries étaient attendus par le Président Michel Delessert pour leur Assemblée générale ordinaire. Au cours de cette assemblée Monsieur Béat Hegi, Chancelier de la Noble Confrérie des Chevaliers à la Table Rouge fut nommé Président pour la nouvelle législature 2019 – 2021. Nous profitons ici de remercier les Autorités de la Ville de Delémont pour la mise à disposition de l'Hôtel-de-Ville et de l'apéritif qu'ils nous ont offert.

La Noble Confrérie des Olifants du Bas-Lac en Pays de Neuchâtel

Le repas se déroula à l'Hôtel-Restaurant du Midi à Delémont à la satisfaction de tous les convives.

Au sein du Conseil, les Olifants sont au nombre de trois :

- Claude Rufini, secrétaire permanent
- Rémy Pheulpin, gestionnaire du site internet
- Michel Rossi, membre

Poussegnon des Olifants, dimanche 1^{er} septembre 2019

Le Poussegnon des Olifants débuta à seize heures comme à l'accoutumée à l'Abbaye de Bevaix. Au menu, des amuse-bouches, salade, coquelet, gratin dauphinois, fromage et dessert. Environ quarante-quatre participants prirent part à cette traditionnelle et conviviale rencontre annuelle appréciée de tous. Nos vifs remerciements vont aux personnes qui ont participé à cette manifestation.

Frairie de la Saint-Hubert, samedi 2 novembre 2019

Après 2015 et 2017 Le Chapitre choisit de retourner à nouveau à l'Hôtel Jean-Jacques Rousseau à la Neuveville.

Tout commença par les intronisations qui furent faites dans le même établissement, dans la salle du bar.

De mémoire d'homme aucune intronisation n'eut lieu.

La Dysnée qui suivit, préparée par le Chef Axel Haas et sous la direction de M. Sébastien Teutsch fut une réussite totale tant sur le plan gastronomique, (en particulier l'entrecôte de cerf) bachique, que du service à table.

La participation à cet événement fut excellente, cent douze convives prirent place pour déguster et apprécier à sa juste valeur les mets et les vins de cette Dysnée.

La Noble Confrérie des Olifants du Bas-Lac en Pays de Neuchâtel

Participations extérieures

Voici les principales manifestations dans un ordre à peu près chronologique, auxquelles un ou plusieurs Confrères ou Compagnons ont participé pour représenter notre Confrérie :

- Conférence de Presse du Non-Filtré à Areuse
- Présentation du Non-Filtré, Péristyle de l'Hôtel-de-Ville à Neuchâtel
- Présentation du Non-Filtré à La Chaux-de-Fonds
- Rencontre des Confréries neuchâteloises au Caveau de Cressier
- Frairie de Printemps de la Compagnie des Vignolants du Vignoble Neuchâtelois au Château de Boudry
- Assemblée Générale de la Fédération Suisse des Confréries Bachiques et Gastronomiques à l'Hôtel de Ville de Delémont
- Assemblée Générale Pro Evologia à Cernier
- Chapitre du Livarot en France
- Remise des diplômes, Sélection Cantonale au Château de Boudry
- La Gerle d'Or, M/S Fribourg, Port de Neuchâtel
- Frairie de la Floraison de la Compagnie des Vignolants du Vignoble Neuchâtelois à Cormondrèche
- Promotion de l'Oeil-de-Perdrix, Hôtel de Ville, Neuchâtel
- Apéritif Fête de la Terre à Cernier
- Fête des Vignerons à Vevey
- Vendanges du Clos du Château de Boudry
- Fête des Vendanges à Neuchâtel, ouverture officielle de la Fête le vendredi et le corso fleuri le dimanche
- Frairie d'Automne et Assemblée Générale de la Compagnie des Vignolants du Vignoble neuchâtelois à Hauterive
- Dégustation du Pinot Noir, Péristyle de l'Hôtel-de-Ville à Neuchâtel

Ainsi que diverses participations aux sociétés locales, telles que :

- Fête des Vendanges
- Commission Vigne, Vin, Terroir, Gastronomie
- Musée de la Vigne et du Vin, etc.
- Association des Sociétés locales de la Ville de Neuchâtel

Comme de coutume, le rapport du Gouverneur se termine par des remerciements qui vont naturellement à tous ceux qui ont participé aux diverses manifestations et activités.

La Noble Confrérie des Olifants du Bas-Lac en Pays de Neuchâtel

Notre reconnaissance va aussi au Rallye Trompes Neuchâtelois qui, depuis 1964, soit depuis plus de 50 ans, fait vibrer nos Frairies et sans lequel elles perdraient une grande partie de leur prestige, ainsi qu'à la Confrérie des Chevaliers du Bon Pain, laquelle offre les pains lors de nos deux Frairies et ceci déjà depuis de très nombreuses années. Je leur adresse un Grand Merci.

Je ne saurais terminer ce tour d'horizon sans rendre à César ce qui appartient à César. Si notre Confrérie est aujourd'hui si dynamique, elle le doit avant tout à ses membres, c'est-à-dire à vous tous, par votre assiduité, par votre enthousiasme, par votre fidélité à participer à nos diverses manifestations.

Voilà, chers amis, je termine mon dix-septième rapport en réitérant mes remerciements à tous ceux qui m'ont permis de diriger la Confrérie pendant cette année et que vive « La Noble Confrérie des Olifants du Bas-Lac en Pays de Neuchâtel ».

*Neuchâtel, le 17 avril 2020
Le Gouverneur Michel Rossi*